

établir un système quelconque, afin de donner aux femmes qui veulent devenir d'habiles garde-malades, les moyens de s'instruire, et dans peu de temps nous pourrions satisfaire à ce besoin qui se fait sentir depuis si longtemps dans la pratique de la profession.

Les garde-malades seraient tenues d'avoir des certificats de qualification pour remplir cette charge d'honneur et de confiance. Chaque ville serait heureuse d'encourager ces personnes-là, et comme la femme possède les qualités qui la rendent capable des attentions et des soins les plus délicats, les plus nécessaires et les plus consolants pour les malades, elle occuperait dans cette sphère sa véritable position.

Voici comment Mademoiselle Nightingale s'exprime sur ce sujet :

Je crois que l'Anglo-Saxon consentirait avec peine à chasser la femme de sa maison ou des hôpitaux, hôtels, ou toute autre institution publique, pour substituer à sa place des *hommes-gouvernantes*, et des *hommes-garde-malades*. Sous le rapport de l'ordre et de la propreté, il y a un contraste des plus frappants entre un hôpital de marine, où il y a des garde-malades, et un hôpital militaire où il n'y en a pas. Sous le rapport de l'économie domestique, la femme remporte la palme ; par son maintien et sa propreté, elle établit un degré d'ordre que l'on voit rarement sans elle. Son regard bienveillant, sa délicatesse, son attention et ses pouvoirs innés d'observation sont tels, qu'elle songe scrupuleusement à tous ces petits besoins que les malades requièrent et que le médecin habile et instruit peut laisser passer inaperçus.

Les Sœurs de Charité qui agissent comme garde-malades dans les hôpitaux catholiques de la Puissance, ont acquis une réputation des mieux méritées, par leur savoir faire, leur adresse et leur propreté.

Pourquoi les institutions protestantes du Canada n'auraient-elles pas une Société de Sœurs semblables, charitables et philanthropiques.